

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds de revenu à court terme Renaissance (désigné le *Fonds*) cherche à obtenir un revenu élevé tout en préservant le capital, en investissant principalement dans des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou une province canadienne ou encore par des organismes municipaux ou des conseils scolaires au Canada, et dans des hypothèques de premier rang contractées sur des propriétés situées au Canada, des dépôts portant intérêt de banques ou de sociétés de fiducie et des obligations de sociétés de haute qualité.

Stratégies de placement : Le Fonds se positionne en fonction de la durée moyenne jusqu'à l'échéance des placements et de la sélection des titres. Les ajustements au portefeuille seront fondés sur l'évaluation par le conseiller des conditions macroéconomiques tant en Amérique du Nord qu'ailleurs, de même que sur un examen détaillé de la solvabilité des émetteurs.

Risque

Le Fonds est un fonds de titres à revenu fixe canadiens à court terme qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements de court à moyen terme et pouvant tolérer un risque de placement faible.

Pour la période close le 31 août 2021, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 58 522 \$ au 31 août 2020 à 315 712 \$ au 31 août 2021, en hausse de 439 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 255 918 \$, contrebalancées en partie par le rendement négatif des placements. L'augmentation de la valeur liquidative est en grande partie attribuable au fait que le Fonds a été ajouté à titre de fonds

sous-jacent du Portefeuille optimal de revenu Renaissance, du Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance, du Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance et du Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance au cours de la période.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -0,2 % pour la période, contre 0,5 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence notable sur l'économie pendant la période. Vers la fin de 2020, un certain nombre de vaccins contre la COVID-19 ont montré des taux d'efficacité plus élevés que prévu pendant les phases finales des essais cliniques et ont été approuvés par les autorités sanitaires. L'approbation et la distribution des vaccins ainsi que la réouverture de l'économie ont stimulé la confiance des investisseurs, surtout aux États-Unis, où la remise en marche a poussé les autres pays du monde à reprendre leurs activités. Au Canada, aux États-Unis et en Europe, les campagnes de vaccination se sont intensifiées, mais de nombreux pays en développement ne sont pas parvenus à suivre le rythme.

L'élection présidentielle américaine est devenue le centre de l'attention en octobre et en novembre 2020, alimentant la volatilité des marchés. Après l'élection, la nouvelle administration américaine s'est empressée d'adopter un nouveau programme budgétaire pour contrer l'incidence des mesures de confinement en cours.

Les taux obligataires ont augmenté au premier trimestre de 2021, les mesures de relance de l'économie ayant entraîné les prévisions d'inflation à la hausse. Toutefois, les préoccupations inflationnistes se sont quelque peu atténuées, les investisseurs ayant en grande partie adopté la perspective du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) selon laquelle l'inflation n'augmenterait que temporairement. Les mesures d'urgence

prises en place par les banques centrales et les gouvernements pour s'assurer que les liquidités étaient abondantes ont contribué à l'amélioration du rendement des actifs à risque élevé.

À sa réunion de juin, la Réserve fédérale a revu à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation à court terme. De nombreux membres de la Réserve fédérale ont également indiqué qu'ils prévoient que la première hausse des taux d'intérêt aurait lieu au début de 2023, plus tôt que ce à quoi les investisseurs s'attendaient.

Après une solide reprise attribuable à la remise en marche de l'économie, la croissance économique a commencé à ralentir. Les pressions inflationnistes exercées sur le transport, les produits de base et les biens s'expliquaient par la reprise de l'économie, le niveau historiquement bas des stocks et la perturbation des chaînes d'approvisionnement.

L'importante sous-pondération dans les obligations provinciales a miné le rendement du Fonds. Les obligations provinciales ont mieux fait que les obligations du gouvernement du Canada. La position dans une obligation de la Fiducie du Canada pour l'habitation no 1 (2,55 %, 2023/12/15) a nuí au rendement du Fonds, en raison de la hausse des taux de rendement. Cette hausse est attribuable au raffermissement attendu de l'économie, aux mesures de relance budgétaire et monétaire supplémentaires et à la croissance des anticipations inflationnistes. L'obligation de TELUS Corp. (3,75 %, 2025/01/17) a également compromis le rendement en raison de la hausse des taux, de l'augmentation des dépenses dans le spectre et de l'offre accrue dans le secteur.

L'importante surpondération du Fonds en obligations de sociétés a contribué à son rendement, ces obligations ayant fait meilleure figure que les obligations du gouvernement du Canada. L'obligation de Teranet Holdings L.P. (3,54 %, 2025/06/11) a favorisé le rendement du Fonds, les écarts de taux (la différence entre le rendement des obligations de sociétés et des obligations d'État similaires) s'étant rétrécis. Le rendement supérieur de l'obligation découle de la solidité du secteur de l'habitation et des tendances en matière de télétravail. La position existante dans une obligation de la Compagnie Crédit Ford du Canada (2,77 %, 2022/06/22) a contribué au rendement, en raison du rétrécissement des écarts de taux et de la solidité du secteur automobile. La position dans une obligation du FPI RioCan (3,21 %, 2023/09/29) a avantagé le rendement, le FPI tirant parti de la hausse de l'achalandage dans les centres commerciaux.

Le conseiller en valeurs a ajouté une nouvelle position dans une obligation d'Eagle Credit Card Trust (1,55 %, 2026/06/17), dont l'écart de taux était intéressant pour un émetteur noté AAA. Des positions existantes dans une obligation de la Banque Royale du Canada (2,35 %, 2024/07/02) et une obligation de La Banque de Nouvelle-Écosse (2,49 %, 2024/09/23) ont été ajoutées pour accroître le rendement et la durée (sensibilité aux variations de taux d'intérêt) du Fonds.

La position dans une obligation de Stellantis NV (5,25 %, 2023/04/15) a été éliminée pour améliorer la qualité de crédit du Fonds. Une position dans une obligation du gouvernement du Canada (0,25 %, 2026/03/01) a été diminuée pour réduire la durée du Fonds.

Le taux plus élevé de rotation du portefeuille du Fonds pour la période était attribuable à l'augmentation de la volatilité des marchés du crédit, laquelle a généré de meilleures occasions d'achat et de vente.

Événements récents

À compter du 1^{er} septembre 2021, GACI, à titre de gestionnaire, paiera les charges d'exploitation du Fonds, autres que certaines charges, en contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration annuels fixes. Ces frais s'appliqueront à toutes les catégories du Fonds, à l'exception de la catégorie O, et correspondront à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie du Fonds.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des

commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, lorsque GACI traite les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident GACI à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);

- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds de revenu à court terme Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	11,39 \$	11,18 \$	10,95 \$	11,14 \$	11,40 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,26 \$	0,29 \$	0,30 \$	0,29 \$	0,28 \$
Total des charges	(0,13)	(0,14)	(0,13)	(0,13)	(0,16)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,03	0,02	(0,12)	(0,10)	(0,20)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,18)	0,18	0,34	(0,10)	(0,04)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,02) \$	0,35 \$	0,39 \$	(0,04) \$	(0,12) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,12 \$	0,15 \$	0,17 \$	0,16 \$	0,14 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,12 \$	0,15 \$	0,17 \$	0,16 \$	0,14 \$
Actif net à la fin de la période	11,25 \$	11,39 \$	11,18 \$	10,95 \$	11,14 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	10 712 \$	13 255 \$	12 575 \$	15 358 \$	22 929 \$
Nombre de parts en circulation⁴	951 819	1 163 539	1 124 712	1 402 485	2 057 529
Ratio des frais de gestion⁵	1,17 %	1,21 %	1,21 %	1,21 %	1,45 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,47 %	1,61 %	1,66 %	1,63 %	1,70 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	107,61 %	57,47 %	50,48 %	48,85 %	86,42 %
Valeur liquidative par part	11,25 \$	11,39 \$	11,18 \$	10,95 \$	11,14 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu à court terme Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	9,69 \$	9,51 \$	9,31 \$	9,48 \$	9,70 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,23 \$	0,24 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,24 \$
Total des charges	(0,07)	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,03	0,02	(0,10)	(0,09)	(0,18)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,15)	0,13	0,28	(0,09)	(0,02)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,04 \$	0,31 \$	0,35 \$	(0,01) \$	(0,04) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,14 \$	0,17 \$	0,18 \$	0,17 \$	0,18 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,14 \$	0,17 \$	0,18 \$	0,17 \$	0,18 \$
Actif net à la fin de la période	9,57 \$	9,69 \$	9,51 \$	9,31 \$	9,48 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 816 \$	4 601 \$	7 585 \$	10 465 \$	20 267 \$
Nombre de parts en circulation⁴	294 156	474 831	797 796	1 123 764	2 138 368
Ratio des frais de gestion⁵	0,76 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,81 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,07 %	1,18 %	1,18 %	1,18 %	1,15 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	107,61 %	57,47 %	50,48 %	48,85 %	86,42 %
Valeur liquidative par part	9,57 \$	9,69 \$	9,51 \$	9,31 \$	9,48 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu à court terme Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	9,59 \$	9,41 \$	9,22 \$	9,38 \$	9,60 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,22 \$	0,24 \$	0,26 \$	0,24 \$	0,24 \$
Total des charges	(0,04)	(0,05)	(0,05)	(0,05)	(0,09)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,03	0,02	(0,10)	(0,09)	(0,16)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,15)	0,19	0,30	(0,08)	(0,05)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,06 \$	0,40 \$	0,41 \$	0,02 \$	(0,06) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,17 \$	0,19 \$	0,21 \$	0,20 \$	0,17 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,17 \$	0,19 \$	0,21 \$	0,20 \$	0,17 \$
Actif net à la fin de la période	9,47 \$	9,59 \$	9,41 \$	9,22 \$	9,38 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	7 078 \$	7 433 \$	6 668 \$	3 531 \$	4 224 \$
Nombre de parts en circulation⁴	747 139	775 003	708 600	382 994	450 178
Ratio des frais de gestion⁵	0,41 %	0,50 %	0,50 %	0,50 %	0,90 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,77 %	0,91 %	0,93 %	0,98 %	1,08 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	107,61 %	57,47 %	50,48 %	48,85 %	86,42 %
Valeur liquidative par part	9,47 \$	9,59 \$	9,41 \$	9,22 \$	9,38 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu à court terme Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	9,73 \$	9,54 \$	9,35 \$	9,52 \$	9,74 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,23 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,24 \$
Total des charges	(0,02)	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,04	0,02	(0,10)	(0,09)	(0,18)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,17)	0,15	0,30	(0,10)	(0,04)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,08 \$	0,39 \$	0,42 \$	0,03 \$	(0,01) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,20 \$	0,22 \$	0,23 \$	0,22 \$	0,23 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,20 \$	0,22 \$	0,23 \$	0,22 \$	0,23 \$
Actif net à la fin de la période	9,61 \$	9,73 \$	9,54 \$	9,35 \$	9,52 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	992 \$	3 852 \$	4 376 \$	5 632 \$	10 039 \$
Nombre de parts en circulation⁴	103 291	396 001	458 529	602 409	1 055 011
Ratio des frais de gestion⁵	0,24 %	0,29 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,53 %	0,63 %	0,65 %	0,65 %	0,61 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	107,61 %	57,47 %	50,48 %	48,85 %	86,42 %
Valeur liquidative par part	9,61 \$	9,73 \$	9,54 \$	9,35 \$	9,52 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu à court terme Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	10,99 \$	10,78 \$	10,56 \$	10,75 \$	11,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,25 \$	0,28 \$	0,29 \$	0,28 \$	0,27 \$
Total des charges	–	–	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	0,01	(0,11)	(0,10)	(0,22)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,19)	0,22	0,32	(0,09)	(0,02)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,07 \$	0,51 \$	0,50 \$	0,09 \$	0,03 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,24 \$	0,27 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,24 \$	0,27 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$
Actif net à la fin de la période	10,86 \$	10,99 \$	10,78 \$	10,56 \$	10,75 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	294 114 \$	29 381 \$	14 793 \$	18 881 \$	24 632 \$
Nombre de parts en circulation⁴	27 084 680	2 672 638	1 372 255	1 787 761	2 291 418
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,01 %	0,02 %	0,03 %	0,02 %	0,02 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	107,61 %	57,47 %	50,48 %	48,85 %	86,42 %
Valeur liquidative par part	10,86 \$	10,99 \$	10,78 \$	10,56 \$	10,75 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2021, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie F	Parts de catégorie Plus-F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	51,46 %	74,28 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	48,54 %	25,72 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

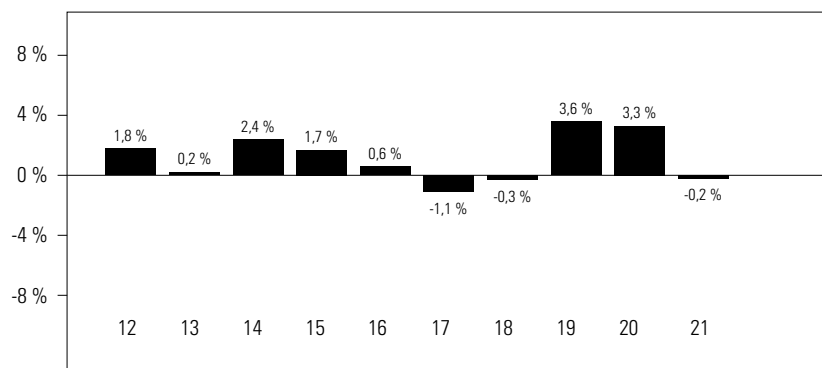
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

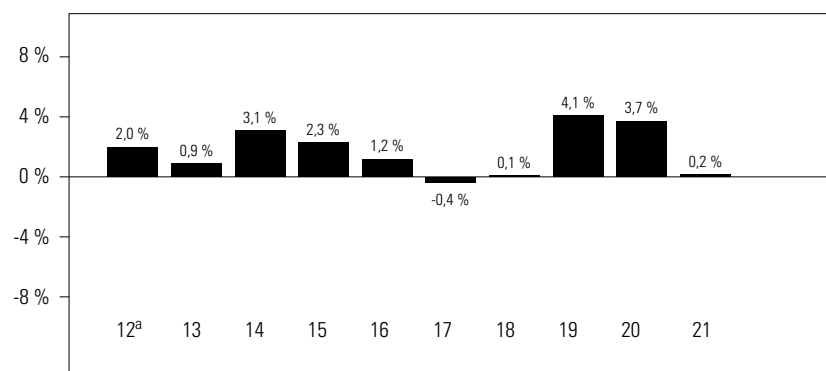
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A

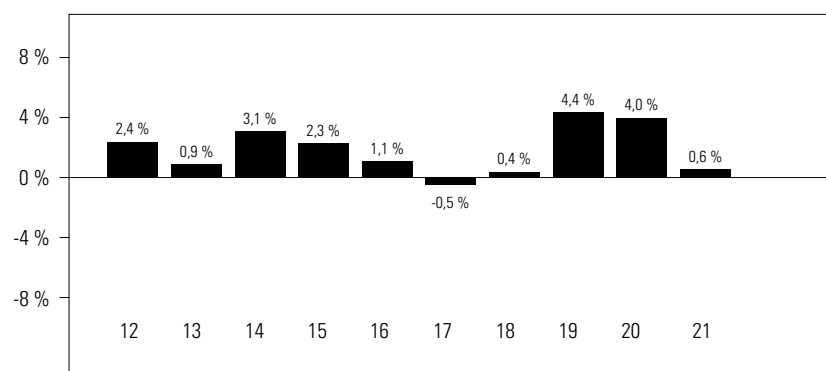


Parts de catégorie Plus

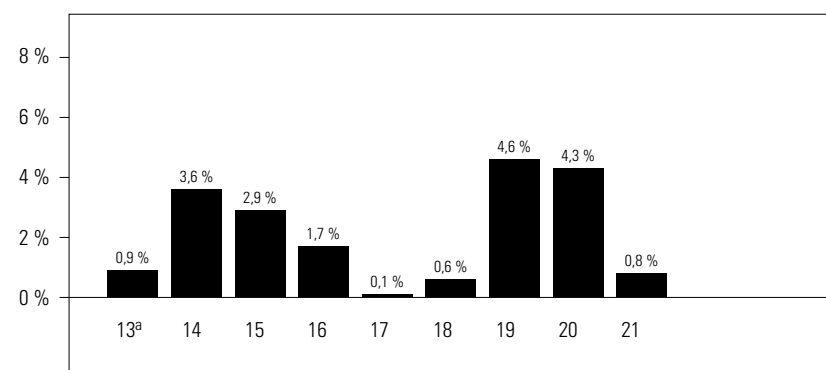


^a Le rendement de 2012 couvre la période du 29 septembre 2011 au 31 août 2012.

Parts de catégorie F

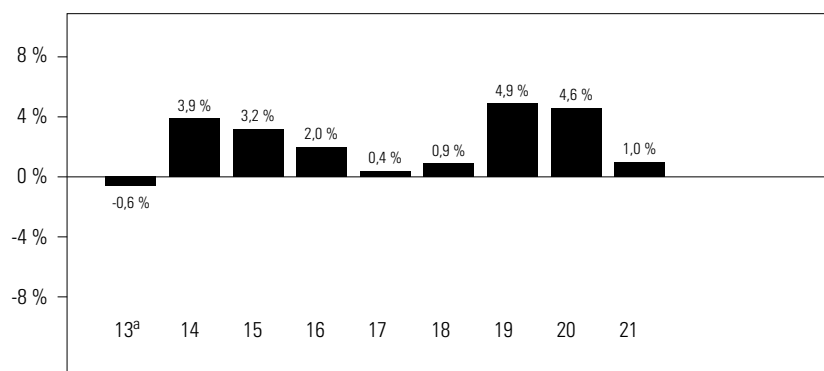


Parts de catégorie Plus-F



^a Le rendement de 2013 couvre la période du 4 octobre 2012 au 31 août 2013.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2013 couvre la période du 18 avril 2013 au 31 août 2013.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2021. Le rendement composé annuel est comparé avec l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	-0,2 %	2,2 %	1,1 %	1,2 %		1 ^{er} octobre 1974
Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada	0,5 %	3,1 %	2,0 %	2,2 %		
Parts de catégorie Plus	0,2 %	2,7 %	1,5 %		1,7 %	29 septembre 2011
Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada	0,5 %	3,1 %	2,0 %		2,1 %	
Parts de catégorie F	0,6 %	3,0 %	1,8 %	1,9 %		21 février 2002
Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada	0,5 %	3,1 %	2,0 %	2,2 %		
Parts de catégorie Plus-F	0,8 %	3,2 %	2,1 %		2,2 %	4 octobre 2012
Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada	0,5 %	3,1 %	2,0 %		2,1 %	
Parts de catégorie O	1,0 %	3,5 %	2,3 %		2,4 %	18 avril 2013
Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada	0,5 %	3,1 %	2,0 %		2,1 %	

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada se veut représentatif du marché obligataire à court terme canadien. Il regroupe les obligations dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au moins un an et d'au plus cinq ans.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Obligations de sociétés	56,3	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,75 %, 2022/06/15	10,0
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	31,2	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, série SEPT, 2,55 %, 2023/12/15	5,6
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	6,5	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, série MAR, 0,95 %, 2025/06/15	4,6
Obligations en devises	4,2	Province d'Ontario, 2,60 %, 2025/06/02	3,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,8	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,35 %, 2023/09/15	2,4
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,6	La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 2025/02/03	2,3
Obligations supranationales	0,1	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,35 %, 2023/06/15	2,3
Autres actifs, moins les passifs	-0,7	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,90 %, 2024/06/15	2,2
		Société Financière Manuvie, taux variable, rachetable, 2,24 %, 2030/05/12	2,1
		Province de Québec, 2,60 %, 2025/07/06	2,0
		Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,95 %, 2025/12/15	1,8
		Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,8
		Financière Sun Life inc., taux flottant, rachetable, 2,38 %, 2029/08/13	1,6
		Banque de Montréal, rachetable, 2,37 %, 2025/01/17	1,6
		Enbridge Inc., rachetable, 2,44 %, 2025/06/02	1,5
		Banque Nationale du Canada, 2,98 %, 2024/03/04	1,5
		Banque Toronto-Dominion (La), taux variable, rachetable, 3,11 %, 2030/04/22	1,4
		Banque Royale du Canada, 2,61 %, 2024/11/01	1,3
		La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,49 %, 2024/09/23	1,2
		Banque Canadienne de l'Ouest, 1,57 %, 2023/09/14	1,2
		Banque de Montréal, taux variable, rachetable, 2,08 %, 2030/06/17	1,1
		Banque Royale du Canada, 2,35 %, 2024/07/02	1,1
		Banque Royale du Canada, taux variable, rachetable, 2,88 %, 2029/12/23	1,0
		Banque Royale du Canada, 1,94 %, 2025/05/01	1,0
		TELUS Corp., rachetable, 3,75 %, 2025/01/17	1,0

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.